

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	Resonance Bond Testing Couplant
Utilisation de la substance/préparation	Agent de couplage.
N° de version	02
N° CAS	Mélange
Code de produit	3308193
Fabricant	
Nom de la société	Evident Scientific
Adresse	48 Woerd Avenue Waltham, MA 02453 États-Unis
Numéro de téléphone	+1-781-419-3900
Numéro d'appel d'urgence	CHEMTREC États-Unis: +1-800-424-9300, International: +1-703-527-3887

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la Directive 1999/45/CE et ses amendements.

<b>Dangers physiques</b>	Non classé comme présentant un risque physique.
<b>Dangers pour la santé</b>	Non classé comme présentant un risque pour la santé.
<b>Dangers pour l'environnement</b>	Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.
<b>Risques particuliers</b>	Les vapeurs ou les émanations dégagées lors du chauffage peuvent causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Symptômes principaux</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Peut provoquer une réaction allergique cutanée chez les personnes prédisposées.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les composants ne sont pas dangereux ou sont en dessous des limites de déclaration légales.

## 4. PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation</b>	Sortir au grand air. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Conseils généraux</b>	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.
<b>Avis aux médecins</b>	Appliquer un traitement symptomatique.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</b>	En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car cela dispersera le feu.
<b>Risques d'incendie/d'explosion rares</b>	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
<b>Risques particuliers</b>	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.
<b>Equipements de protection particuliers des pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

<b>Produits de combustion dangereux</b>	La décomposition thermique de ce produit peut dégager du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.
<b>Risques généraux d'incendie</b>	Combustion en cas de feu.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Tenir à l'écart le personnel superflu. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	<p>Déversements importants : Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.</p> <p>Déversements mineurs : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.</p> <p>Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour plus de détails sur l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.</p>

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Éloigner de la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Éviter toute exposition prolongée. Assurer une ventilation efficace. En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Porter les protections individuelles recommandées dans la section 8 de la FDS. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle
<b>Stockage</b>	Conserver dans un endroit frais et sec. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Température de stockage : entre 0 et 35°C. Conserver à l'écart des substances incompatibles. Voir la Section 10.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition professionnelle

#### États-Unis. Valeurs de seuil d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Cellulose (CAS 9004-34-6)	VME	10 mg/m <sup>3</sup>

#### Kenya. OEL-RL. Limite recommandée pour les substances chimiques dangereuses (règles relatives aux usines et autres lieux de travail de la Loi kényane de 2007 sur les usines et autres lieux de travail (CAP. 514))

Composants	Type	Valeur	Forme
Cellulose (CAS 9004-34-6)	VLCT	20 mg/m <sup>3</sup>	Poussière inhalable totale.
	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	Poussière inhalable totale.
		5 ppm	Poussière respirable.
Propane-1,2-diol (CAS 57-55-6)	VME	470 mg/m <sup>3</sup>	Vapeur et particules en suspension dans l'air totales.
		10 mg/m <sup>3</sup>	Particules en suspension dans l'air.
		150 ppm	Vapeur et particules en suspension dans l'air totales.

#### Afrique du Sud. Limites d'exposition recommandées (REL, Recommended Exposure Limits), réglementations relatives aux substances chimiques dangereuses, Tableau 2

Composants	Type	Valeur	Forme
Cellulose (CAS 9004-34-6)	VLCT	20 mg/m <sup>3</sup>	Poussière inhalable totale.
	VME	5 mg/m <sup>3</sup>	Poussière respirable.
		10 mg/m <sup>3</sup>	Poussière inhalable totale.
Propane-1,2-diol (CAS 57-55-6)	VME	470 mg/m <sup>3</sup>	Vapeur et particules en suspension dans l'air totales.
		10 mg/m <sup>3</sup>	Particules en suspension dans l'air.

**Afrique du Sud. Limites d'exposition recommandées (REL, Recommended Exposure Limits), réglementations relatives aux substances chimiques dangereuses, Tableau 2**

Composants	Type	Valeur	Forme
		150 ppm	Vapeur et particules en suspension dans l'air totales.
<b>Valeurs limites biologiques</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.		
<b>Procédures de suivi recommandées</b>			
<b>Autres données d'exposition</b>	Pas de normes d'exposition affectées.		
<b>Mesures d'ordre technique</b>	Une ventilation générale est généralement suffisante.		
<b>Équipements de protection individuelle</b>			
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.		
<b>Protection des mains</b>	Non nécessaire en général. Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.		
<b>Protection des yeux</b>	En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé.		
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est recommandé.		
<b>Généralités</b>	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.		
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Vérifier la conformité des émissions de la ventilation ou de l'équipement de procédé aux exigences de la réglementation relative à la protection de l'environnement. Il peut être nécessaire d'installer des épurateurs ou des filtres ou d'effectuer des modifications techniques sur l'équipement de procédé pour réduire les émissions jusqu'à des teneurs acceptables.		
<b>Mesures d'hygiène</b>	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.		

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Aspect

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide de viscosité moyenne à élevée.
<b>Couleur</b>	Incolore à légèrement teinté.
<b>Odeur</b>	Presque inodore.
<b>pH</b>	7 - 9
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Donnée inconnue.
<b>Point d'ébullition, point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	182 °C (359.6 °F)
<b>Point d'éclair</b>	Donnée inconnue.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée inconnue.
<b>Caractéristiques de combustion (solide, gaz)</b>	Sans objet.
<b>Pression de vapeur</b>	< 0.1 mm Hg
<b>Pression de vapeur temp.</b>	20 °C (68 °F)
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée inconnue.
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité (dans l'eau)</b>	100 %
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée inconnue.
<b>Température de décomposition</b>	Donnée inconnue.
<b>Autres données</b>	
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non comburant.
<b>Densité relative</b>	1.03 (H <sub>2</sub> O = 1)
<b>COV</b>	< 1 %

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Contact avec des substances incompatibles.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition thermique de ce produit peut dégager du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.
<b>Stabilité</b>	Ce produit est stable dans des conditions normales.
<b>Matières à éviter</b>	Agents oxydants forts.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité aiguë</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.
<b>Voies d'exposition</b>	Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.
<b>Propriétés toxicologiques</b>	L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut provoquer des effets indésirables.
<b>Toxicité chronique</b>	Aucun effet chronique attendu lorsque cette substance est employée de la façon appropriée.
<b>Sensibilisation</b>	Non classé. Cependant : Peut provoquer une réaction allergique cutanée chez les personnes prédisposées.
<b>Cancérogénicité</b>	Non classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.
<b>Mutagénicité</b>	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génotoxique.
<b>Reproductivité</b>	Ce produit ne donne normalement pas lieu à des effets sur la reproduction ou le développement.
<b>Épidémiologie</b>	Aucune donnée épidémiologique n'est disponible sur ce produit.
<b>Symptômes et organes visés</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Peut provoquer une réaction allergique cutanée chez les personnes prédisposées. Les vapeurs ou les émanations dégagées lors du chauffage peuvent causer une irritation des voies respiratoires. Faible danger présumé en cas d'ingestion.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Aucun(s) connu(s).
<b>Conditions pré-existantes aggravées par l'exposition</b>	Aucun(s) connu(s).
<b>Autres informations</b>	Aucun autre effet aigu ou chronique spécifique sur la santé n'est constaté.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Écotoxicité</b>	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, la possibilité que des déversements majeurs ou fréquents aient des effets nocifs ou dangereux pour l'environnement n'est pas exclue.
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Ce produit est censé être biodégradable.
<b>Bioaccumulation</b>	Ce produit n'est pas présumé bioaccumulable.
<b>Mobilité</b>	Ce produit est soluble dans l'eau.
<b>Autres effets néfastes</b>	Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Instructions relatives à l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée.
<b>Déchets de résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à l'élimination).
<b>Emballage contaminé</b>	Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>IATA</b>	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.
<b>IMDG</b>	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac** Non établi.  
**conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Étiquetage

**Phrase(s) R** Aucun(e)(s).

**Phrase(s) S** Aucun(e)(s).

Respecter les réglementations nationales relatives au travail avec des agents chimiques conformément à la directive 98/24/CE et ses modifications.

**Informations réglementaires** Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

## 16. AUTRES DONNÉES

### Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>Sur inventaire (oui/non)*</b>
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences d'inventaire formulées par les pays concernés.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs des composants du produit ne sont pas répertoriés ou sont exemptés de listage sur l'inventaire tenu par les pays concernés.

**Utilisation recommandée** Agent de couplage.

**Restrictions d'emploi recommandées** Aucun(s) connu(s).

**Autres informations** Aucun(s) connu(s).

**Clause de non-responsabilité** Evident Scientific ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un stockage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.

**Date de publication** le 11-Juillet-2018

**Date de révision** 22-November-2022